

INITIATIVE LOIRE N° 1 DU MICROCREDIT DANS LA LOIRE

MODE D'EMPLOI



Qu'est - ce que INITIATIVE LOIRE ?

Créée en 1996, INITIATIVE LOIRE est une **plateforme d'initiative locale Initiative France.** Elle a pour but de favoriser l'émergence de projets de création ou de reprise de petites entreprises viables sur l'ensemble du département de la Loire en Rhône Alpes.

INITIATIVE LOIRE s'adresse principalement aux porteurs de projet à la recherche d'une **Insertion professionnelle**, en proposant un ensemble d'outils financiers et un accompagnement destinés à assurer leur réussite.

INITIATIVE LOIRE adhère au réseau **INITIATIVE FRANCE**, premier réseau associatif d'accompagnement et de financement de la création d'entreprises qui fédère 240 associations locales. Les plateformes adhérentes à INITIATIVE FRANCE respectent toutes une charte éthique et une norme de métier, AFNOR NF X50-775, qui garantissent le professionnalisme du réseau.

Les outils financiers mise en place sont destinés à accompagner ou à garantir les prêts accordés par les banques.

INITIATIVE LOIRE n'intervient qu'en complément d'un financement bancaire.

Quelles sont les conditions générales d'intervention d'INITIATIVE LOIRE ?

Le siège social de l'entreprise est implanté dans le Département de la Loire.
L'accompagnement bancaire : un refus de mobiliser un prêt bancaire ou une situation d'interdit bancaire entraîne l'inéligibilité.
Toutes les formes juridiques d'entreprises sont admises (sauf les S.C.I.).
Chaque dispositif d'aide comporte son propre règlement (éligibilité, modalité).
L'aide est sollicitée en phase de démarrage : avant l'immatriculation ou au plus tard dans les 6 mois suivants.



Quelles sont les démarches pour bénéficier d'INITIATIVE LOIRE ?



Les **Chambres de Commerce et d'Industrie** et la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** sont nos **portes d'entrée.**

Un animateur économique (notre correspondant) vous conseillera et vous aidera à compléter votre **dossier de demande d'intervention.**

Site Internet : www. initiative-loire.fr



Quels sont les outils financiers proposés par INITIATIVE LOIRE?

Le prêt d'Honneur INITIATIVE LOIRE (**PH**)

Nature	Montant	Personnes concernées	Informations complémentaires
Prêt sans intérêt, sans frais et sans garantie Initiative loire Un réseau, Un esprit	Compris entre 1.000 et 7.000 € si un emploi créé (celui du porteur de projet). maximum de 14.000 € si plusieurs emplois créés. * majoration possible si le projet est innovant.	Le prêt d'honneur fait effet levier ou complète un emprunt bancaire pour les personnes dans une démarche d' insertion professionnelle.	Remboursable en 3 ou 5 ans. Activités exclues : bar, professions médicales et paramédicales, immobilier.

Le prêt Nouvel Accompagnement pour la Création Reprise d'Entreprise (**NACRE**)

Nature	Montant	Personnes concernées	Informations complémentaires
Prêt sans intérêts, sans frais et sans garantie Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Caisse desDépôts	Compris entre 1.000 et 10.000 € . Accompagnateur nacre	Toutes les personnes éligibles à l'exonération de charges sociales ACCRE.	Remboursable en 1 à 5 ans En complément d'un prêt bancaire. Avantage : suivi post création (pendant 3 ans)

Le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (**FGIF**)

Nature	Montant	Personnes concernées	Informations complémentaires
Caution Institutionnelle d'Etat Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Quotité garantie : 70% du prêt dans la limite de 27.000 €	La ou les femme(s) porteuse(s) de projet doit(vent) être majoritaire(s) en titre et en fait du projet dont elle(s) assume(nt) la responsabilité.	Frais de dossier : 2,5% du montant garanti Création, reprise ou développement (<5 ans) d'entreprise.

La Subvention régionale **I DECLIC PRIM'** RHONE ALPES

Nature	Montant	Personnes concernées	Informations complémentaires
Subvention régionale RhôneAlpes Région	De 1.000 € à 3.000 €	Demandeurs d'emplois, salariés à faibles revenus. L'entreprise doit être créée depuis moins de 6 mois, être implantée en Rhône Alpes et détenue majoritairement par des personnes physiques.	Le plan de financement ne doit pas dépasser 20.000 € aides comprises.



Qu'est-ce qu'un comité d'agrément ?

Le Comité d'agrément ou « Comité de labellisation» est composé de professionnels qualifiés : banquiers, experts comptables, chefs d'entreprises, avocats d'affaires.

Le comité vérifie la cohérence du projet.

L'obtention du Label (à St Etienne) est indispensable pour bénéficier d'un appui d'Initiative Loire

Nos comités se réunissent régulièrement (tous les quinze jours en moyenne) à la fois sur Roanne et sur Saint Etienne. Le créateur ou repreneur d'entreprise présente son projet pendant 20- 30 minutes environ et suit un temps d'échange avant délibération du comité.

- Soit la demande est **validée** et le Comité indique l'aide attribuée : dispositif, montant, durée et éventuellement différé de remboursement.
- Soit la demande est **ajournée**, et le porteur de projet devra approfondir les points indiqués avant une nouvelle audition,
- Soit la demande est **refusée**

Les décisions des comités d'agrément relatives aux aides de INITIATIVE LOIRE sont discrétionnaires et sans appel.

Quels sont les délais ?

En cas d'avis favorable du comité, une notification de la décision vous sera envoyée avec la liste des pièces à fournir pour obtenir le concours sollicité. A réception de l'ensemble des pièces un délai de 8 à 10 jours sera nécessaire pour le versement des fonds.

Initiative Loire s'engage à respecter les exigences de délai aux différents stades d'avancement de votre projet.
Norme AFNOR NF X 50 -771).

CERTIFICAT QUALITÉ FRANCE INITIATIVE AFNOR NFX50-771

Maximum 8 semaines

Maximum 2 semaines

Inférieur à 2 semaines

Minimum 1 semaine

Remise du dossier complet	Envoi du dossier aux membres des comités	Session du comité	Notifiction de la décision	Réception des pièces requises	Versement du prêt *

* Pour la mise en paiement du prêt d'honneur, nous vous demandons trois pièces : une lettre de mission d'un expert comptable, une attestation de prêt bancaire, une attestation d'assurance décès invalidité.

Et après la création ?

Passée la phase de création, les premières années d'existence de l'entreprise constituent une étape cruciale. INITIATIVE LOIRE propose un accompagnement post création :

- **Le Suivi** : des **visites régulières** dans l'entreprise, afin de faire le point avec le chef d'entreprise sur son activité. Le suivi c'est aussi des tableaux de bord.
- **Le Parrainage** : INITIATIVE LOIRE propose à l'ensemble des bénéficiaires qui le souhaitent le parrainage d'un chef d'entreprise bénévole durant les deux premières années d'activité. Ce dernier apporte son soutien, son expérience et son **réseau relationnel** au jeune entrepreneur. Le parrainage se concrétise par des contacts réguliers entre parrain et filleul afin de maintenir une écoute personnalisée des besoins du créateur dans ses nouvelles fonctions de dirigeant.
- **Les Clubs de créateurs** : lieux d'**échanges conviviaux.** Les clubs se réunissent une fois par trimestre environ sur des thèmes variés.



Quels interlocuteurs contacter ?

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Roannais

4 rue Marengo 42334 ROANNE Cedex
Tél 04 77 44 54 64 - Fax 04 77 72 17 17
www.roanne.cci.fr
Contacts : Alexia Olier (Création)/ Norbert Gayte (Reprise)



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire

Site de St Etienne : Rue de l'Artisanat 42951 SAINT ETIENNE CEDEX 9
Contact Murielle Béal Tél : 04 77 92 38 00 - Fax 04 77 98 38 17 www.cma-loire.fr
Email : murielle.beal@cma-loire.fr

Site de Roanne : 48 avenue Gambetta 42334 ROANNE CEDEX
Contact : 04 77 23 78 78

Site de Montbrison : Parc des Comtes du Forez 42600 MONTBRISON
Contact: 04 77 92 38 00



Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Saint Etienne- Montbrison

57 Cours Fauriel 42004 SAINT ETIENNE Tél : 04 77 43 04 00 – Fax 04 77 43 04 01
Email : entreprendre@saint-etienne.cci.fr www.saint-etienne.cci.fr
Contact : Corinne Chantre









Coordonnées INITIATIVE LOIRE

4 rue Marengo 42334 ROANNE **04 77 44 54 84**
18 av Augustin Dupré 42000 ST ETIENNE **04 77 01 34 96**
Montbrisonnais/ Forez sur RDV **04 77 72 16 34**

Site Internet : www.Initiative-loire.fr

Siège social : Rue de l'Artisanat 42951 ST ETIENNE CEDEX 9
SIRET : 420 036 188 00019/27 - Association loi 1901 JO du 4 04 1996
E mail : lidie.pfil@wanadoo.fr

Contact animatrice économique (Roannais) : Céline VEGLIA
Contact animateur économique (Stéphanois) : Laurent SOUVIGNET









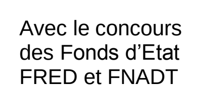












Avec le concours des Fonds d'Etat FRED et FNADT











MEMBRE DE









